

PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE DU 21 MAI 2024

Le/La soussigné(e),

Personne physique:

Nom et prénom:

Domicile:

propriétaire de action(s) de la Banque nationale de Belgique SA
déclare, par la présente, donner plein pouvoir à :

Nom et prénom:

Domicile:

Personne morale:

Dénomination et forme juridique:

Adresse du siège social:

Numéro d'entreprise:

Valablement représentée par:

Monsieur/Madame

fonction:

et

Monsieur/Madame

fonction:

propriétaire de action(s) de la Banque nationale de Belgique SA
déclare, par la présente, donner plein pouvoir à :

Monsieur/Madame

fonction:

pour

- le/la représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque nationale de Belgique SA, qui se tiendra le mardi 21 mai 2024 à 14 heures,
- prendre part à toutes délibérations en fonction de l'ordre du jour,
- émettre tous votes que le mandataire estimera appropriés,
- en cas de conflit d'intérêts, comme mentionné ci-après, émettre les votes conformément aux instructions de vote spécifiques indiquées ci-après, et,
- à ces effets, signer tous actes et pièces, élire domicile, substituer et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile.

Selon l'article 7:143, §4 du Code des sociétés et des associations, **en cas de conflits d'intérêts potentiels** entre un actionnaire et le mandataire qu'il a désigné, le mandataire n'est autorisé à exercer le droit de vote pour compte de l'actionnaire qu'à la condition qu'il dispose d'instructions de vote spécifiques pour chaque sujet inscrit à l'ordre du jour. A défaut, les procurations ne seront pas valables.

Il y a conflit d'intérêts lorsque, notamment, le mandataire:

1° est la Banque, un actionnaire qui contrôle la Banque ou est une autre entité contrôlée par un tel actionnaire;

2° est un membre du Comité de direction de la Banque, des organes de gestion d'un actionnaire qui contrôle la Banque ou d'une entité contrôlée visée au 1°;

3° est un employé ou un réviseur d'entreprises de la Banque ou de l'actionnaire qui la contrôle ou d'une entité contrôlée visée au 1°;

4° a un lien parental avec une personne physique visée aux 1° à 3° ou est le conjoint ou le cohabitant légal d'une telle personne ou d'un parent d'une telle personne.

Les procurations qui sont renvoyées à la Banque sans indication du mandataire seront considérées comme étant adressées au président du Comité de direction et, en conséquence, entrent dans le champ d'application des conflits d'intérêts potentiels. Elles ne seront valables que si des instructions de vote pour chaque sujet inscrit à l'ordre du jour sont indiquées.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Exposé introductif du gouverneur
2. Rapport sur les opérations de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023
3. Élections statutaires
Propositions de décisions: élection de Madame Ann Vermorgen, Monsieur Pieter Timmermans, Monsieur Pieter Verhelst, Madame Helga Coppen, Madame Marthe Nyssens et Monsieur Frédéric Rouvez en tant que régents

(cocher la case adéquate si vous êtes en situation de conflits d'intérêts potentiels - voir encadré ci-avant)

Élection de Madame Ann Vermorgen

Pour Madame Ann Vermorgen
Pour Madame Marie-Hélène Ska
Contre
Abstention

Élection de Monsieur Pieter Timmermans

Pour Monsieur Pieter Timmermans
Pour Madame Vanessa Biebel
Contre
Abstention

Élection de Monsieur Pieter Verhelst

Pour Monsieur Pieter Verhelst
Pour Monsieur Chris Botterman
Contre
Abstention

Élection de Madame Helga Coppen

Pour Madame Helga Coppen
Pour Monsieur Dieter Berckvens
Contre
Abstention

Élection de Madame Marthe Nyssens

Pour Madame Marthe Nyssens
Pour Monsieur Kim Evangelista
Contre
Abstention

Élection de Monsieur Frédéric Rouvez

Pour Monsieur Frédéric Rouvez
Pour Monsieur Pierre Brassinne
Contre
Abstention

En cas d'ordre du jour complété de sujets à traiter additionnels et des propositions de décision y afférentes, conformément à l'article 7:130 du Code des sociétés et des associations ou à l'article 65 des statuts de la Banque et postérieurement à la notification de cette procuration, le mandataire:

(cocher la case adéquate)

est autorisé à voter sur les nouveaux sujets à traiter inscrits à l'ordre du jour
doit s'abstenir

Fait à _____, le _____

LE MANDANT,
(Signature)